



Le Noble Age
Votre confiance nous engage



Résidences médicalisées et établissements de santé

Communiqué de presse

Nantes, le 21 décembre 2012

Reclassement d'actions au sein du concert

Convaincu de la force à long terme de ses orientations stratégiques et empreint de ses valeurs différenciantes, Le Noble Age poursuit sa stratégie de stabilisation du capital en créant « Nobilise 2 » dans le prolongement de la mise en place de Nobilise (société de participation des cadres dirigeants du Noble Age et actionnaire à hauteur de 10,58%).

Pour ce faire, Nobilise 2 constituée en décembre 2012 par Jean-Paul et Willy Siret qui dirigent la société et animent le groupe A du concert majoritaire existant, est convenue d'acquérir environ 7,57% du capital et 4,78% des droits de vote du Noble Age auprès des actionnaires du groupe B du concert et d'adhérer au pacte conclu entre ses principaux membres en qualité de membre du groupe A. Cette acquisition sera financée par une augmentation de capital en numéraire d'un montant total de 7.499.980 euros (prime d'émission incluse) souscrite ce jour par la société Nobilise, dirigée par Willy Siret, et ses actionnaires financiers : SODERO PARTICIPATIONS, BRETAGNE PARTICIPATIONS, le FCPR SIPAREX MIDCAP I, et UNEXO (filiale de capital investissement du groupe Crédit Agricole pour le Grand Ouest).

Cette acquisition doit être réalisée au prix de 12,50 euros par action illustrant, dans un contexte boursier incertain, la confiance des investisseurs et leur intérêt manifeste à se renforcer dans une seconde opération. Elle témoigne d'une vision long terme, tenant compte de l'important réservoir de croissance du groupe et de sa capacité à changer de dimension en préservant son modèle et ses valeurs.

A l'issue de ces opérations, les membres du groupe B du concert du Noble Age ne détiendraient plus que 1% du capital du Noble Age et sortiraient du concert.

Nobilise 2 franchirait à la hausse, de concert avec les autres membres du concert du Noble Age, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3 et 50% du capital et des droits de vote. Le groupe A du concert accroitrait par ailleurs de plus de 2% sa participation, pour la porter de 46,51% à 53,83% des droits de vote de la société.

Cette opération s'analyse comme un reclassement d'actions au sein du concert majoritaire existant et ne remet pas en cause mais renforce au contraire la prédominance des membres du groupe A du concert. Sur ces bases, l'Autorité des marchés financiers a considéré, sur le fondement des articles 234-7, 1° et 234-9, 6° de son règlement général, qu'il n'y avait pas matière au dépôt obligatoire d'un projet d'offre publique.

Pour Jean-Paul Siret Président du Groupe Noble Age : « Cette nouvelle opportunité d'acquérir des actions Noble Age auprès de membres du pacte recherchant de la



Le Noble Age
Votre confiance nous engage



Résidences médicalisées et établissements de santé

liquidité, est une formidable occasion pour Nobile et ses actionnaires de consolider leurs positions au sein du concert auprès des actionnaires dirigeants historiques du groupe. Elle témoigne de leur forte conviction dans un modèle unique où la médicalisation de la prise en charge, l'innovation, les complémentarités des métiers médico-social et sanitaire, le management en équipe, l'outil immobilier à neuf sont autant de leviers pour créer durablement de la valeur ».

A propos du Groupe Noble Age : Fort de plus de 20 ans d'expérience, le Noble Age concilie attentes individuelles, besoins collectifs et modèle économique pérenne au service d'une prise en charge de qualité des patients et des personnes âgées fortement dépendantes.

L'action Noble Age est cotée sur le compartiment C d'Eurolist by Euronext Paris. ISIN : FR0004170017

Contacts :



Willy SIRET

Tel : 02 40 16 17 92
contact@lenobleage.fr

Jérôme Gacoin
jgacoin@aelium.fr
Tel : 01 44 91 52 50

mariemartin@aelium.fr
Tel : 01 44 91 52



Siparex

Sigefi Private Equity

Alexandre TREMBLIN – Directeur de participations

a.tremblin@siparex.com

Tél : 02 40 69 38 38

Valérie MARIN – Contact presse

v.marin@siparex.com

Tél : 04 72 83 23 23

Créé il y a 35 ans, le Groupe Siparex est le spécialiste français indépendant du capital investissement dans les PME. Le Groupe affiche des capitaux sous gestion de plus d'1Md€, répartis entre le « capital développement / transmission » sur le segment du mid market et le « capital proximité et innovation » qui finance les sociétés technologiques, innovantes et régionales de proximité. Siparex couvre l'ensemble du territoire national à partir de Paris, Lyon, Besançon, Lille, Nantes, Strasbourg et est implanté également à Madrid et Milan.



Antony LEMARCHAND – directeur de participations

alemarchand@unexo.fr



Le Noble Age

Votre confiance nous engage



Résidences médicalisées et établissements de santé

Tél : 02 40 48 11 81

Pauline LE GRILL – chargée de communication

plegrill@unexo.fr

Tél : 02 99 67 99 08

A propos d'UNEXO : **UNEXO** est une société de capital investissement qui accompagne les entreprises du Grand Ouest dans leurs projets de développement, de réorganisation de leur capital ou dans des reprises en LBO. Filiale de 9 Caisses Régionales du Crédit Agricole, UNEXO intervient en Haute et Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. C'est l'associé actif, toujours minoritaire de 85 PME réalisant plus de 5 M€ de chiffres d'affaires. Sites : Rennes (siège social), Bureaux : Nantes, Caen / Rouen www.unexo.fr



Sodero Gestion, filiale de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire, poursuit l'activité engagée par la SODERO depuis plus de 50 ans dans l'investissement en fonds propres au capital des entreprises des Régions du Grand Ouest, notamment dans le domaine de la transmission et du capital développement. Ses véhicules d'investissement réunissent en 2012 plus de 100 M€. Partenaires de plus de 110 entreprises du grand ouest, sa politique repose sur un accompagnement des dirigeants comme actionnaire minoritaire de proximité qui ne s'immisce pas dans la gestion mais se veut actif au service du développement de l'entreprise, grâce à sa forte implication dans le tissu économique de sa Région. Son partenariat s'inscrit dans la durée et la stabilité qui sont deux critères indispensables à la réussite d'une Entreprise.

M. Philippe QUELENNEC - Directeur Général

philippe.queleddnec.sodero-gest@cebpl.caisse-epargne.fr

Tél : 02 40 41 52 15